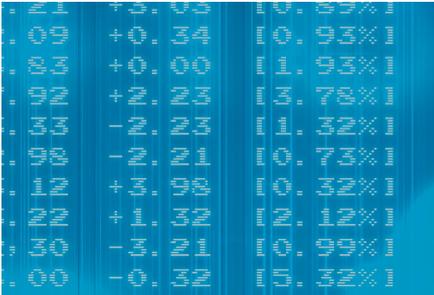


CONTRÔLE DE GESTION BANCAIRE



CONTEXTE

Le contrôle de gestion joue un rôle clé au sein des entreprises. Le secteur bancaire présente des spécificités et un environnement qu'il est indispensable de maîtriser.

OBJECTIFS

Cette formation vise à :

- appréhender toutes les facettes du contrôle de gestion dans la Banque ;
- être rapidement opérationnel sur la mesure de la rentabilité, grâce à la fois aux apports théoriques et aux études de cas qui seront développées ;
- savoir mettre en place de manière pratique une procédure budgétaire et des tableaux de bord/indicateurs de performance.

PUBLIC

- Contrôleurs de gestion en poste afin de parfaire leur formation et de trouver de nouvelles idées
- Collaborateurs arrivant sur un poste de contrôle de gestion
- Tout collaborateur intéressé par la fonction contrôle de gestion et désirant mieux comprendre cette fonction: comptables, gestionnaire ALM, directeurs financiers, responsable de centre de profit...

PRÉREQUIS

- Connaissance minimale du secteur bancaire et du contrôle de gestion.

MODALITÉS DE SUIVI ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Questionnaire préalable à la formation
- Feuille d'émargement
- Attestation délivrée à l'issue de la formation

PROGRAMME

1. MISSIONS ET ORGANISATION DU CONTRÔLE DE GESTION BANCAIRE (CGB)

- Objectifs et outils du CGB
- Processus du CGB
- Acteurs et clients
- Organisation de la fonction CGB (effectifs, contrôle interne, différents niveaux de CDG...)

2. MESURE DE LA RENTABILITÉ

- Spécificités du secteur bancaire influant sur le CGB
- Méthodologie de calcul du Produit Net Bancaire: affectation des capitaux par centre de profit; taux de cession internes; décomposition de la marge sur intérêts; étude de cas
- Calcul des charges et des coûts d'opération: architecture générale du calcul des charges; calcul du coût unitaire moyen complet réel; coûts standards; autres types de coûts; étude de cas
- Autres axes de mesure de la rentabilité, rentabilité par produit; rentabilité par client...
- Précautions à prendre en matière de mesure de la rentabilité

3. TABLEAUX DE BORD ET INDICATEURS

- Objectifs et typologie des tableaux de bord
- Tableau de bord des centres de responsabilité
- Tableau de bord financier
- Indicateurs d'activité et de performance

4. PLAN, BUDGET ET CONTRÔLE BUDGÉTAIRE

- Plan stratégique et plan opérationnel
- Processus budgétaire: caractéristiques principales du budget; organisation et calendrier de la procédure budgétaire
- Suivi budgétaire et analyse des écarts
- Précautions à prendre en matière budgétaire

**VENDREDI 11 FEVRIER
2022**

Formation d'une journée
DURÉE : 7h 8h30-16h30

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Présentiel
- Remise des supports pédagogiques
- Remise des supports de présentation et de l'ouvrage *Contrôle de gestion bancaire*
- Présentation théorique, cas pratiques, quiz

Nombre de participants limité à 15

LIEU : 18, rue La Fayette 75009 Paris

TARIF : 1040 € HT (1 248€ TTC)

INSCRIPTION sur rb-formation.fr

CONTACT

Caroline Breton :
formation@revue-banque.fr
Tél. : 01 48 00 54 04

FORMATEUR

Michel Rouach est enseignant en contrôle de gestion à l'Université de Paris 1 et au CESB-ESSEC. Il a été codirecteur du Master 2 « Contrôle de gestion et pilotage de la performance » de l'Université Paris 1. Il est également Compliance Manager au sein du Groupe BNP Paribas et a été directeur du contrôle de gestion de BNP Paribas, puis directeur financier des Métiers Asset Management et Wealth Management. Michel Rouach est auteur de l'ouvrage « Contrôle de gestion bancaire » (8e édition) paru chez RB Édition.





CONDITIONS D'INSCRIPTION

Vous pouvez vous inscrire en ligne sur www.rb-formation.fr

Remplissez le formulaire d'inscription en ligne.

Imprimez la page à l'aide de votre navigateur, puis cliquez sur « envoyer ».

Envoyez-nous par email ou courrier le bulletin d'inscription signé.

Dès réception de votre inscription, nous vous adresserons une facture-convention (n° de déclaration d'activité 11-7511101-75).

Une attestation de présence sera délivrée à l'issue de la formation au salarié présent.

CONDITIONS D'ANNULATION

Stagiaire :

En cas de dédit par le stagiaire à moins de 7 jours avant le début de l'action mentionnée à l'article 1 ou abandon au cours de la formation, l'organisme retiendra le coût total des sommes qu'il aura engagées pour la réalisation de ladite action, conformément aux dispositions de l'article L920-9 du code du travail.

Organisme :

REVUE BANQUE se réserve le droit d'annuler la formation jusqu'à deux semaines avant de le début de celle-ci, si le seuil minimum d'inscrits (5 personnes) n'est pas atteint.

ACCESSIBILITÉ

Merci de nous contacter si vous rencontrez des difficultés : Caroline Breton, par tél. : 01.48.00.54.04 ou par mail formation@revue-banque.fr

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Possibilité d'adaptation sur demande du support, du rythme de la formation.

Aménagement possible de la salle.

CONTACT

Pour toute information :

RB FORMATION

18 rue La Fayette 75009 Paris

formation@revue-banque.fr

Tél. : 01 48 00 54 04

FORMATIONS SUR MESURE

Toutes nos formations peuvent être proposées en intra. Devis sur demande.